

Comité Empreinte

(5 militantes, travailleuses qui animent Empreinte)

Le comité Empreinte c'est...

- Former et encadrer les militantes qui souhaitent faire de la coanimation d'ateliers de prévention du programme *Empreinte Agir ensemble pour contrer les agressions à caractère sexuel*;
- Animer les ateliers Empreinte dans les classes de secondaire 2-3-4 des écoles du territoire.

La militante au comité Empreinte...

- Coanime les 2 ateliers de prévention du programme *Empreinte Agir ensemble pour contrer les agressions à caractère sexuel*, donnés aux élèves de 2^e secondaire. Concrètement, elle s'engage à coanimer l'atelier 1 sur les agressions à caractère sexuel et l'atelier 2 sur le consentement sexuel;
- Participe à des rencontres préparatoires avec la travailleuse coanimatrice.

Description du Programme Empreinte

Ce programme s'adresse aux élèves de secondaire (2e, 3e et 4e secondaire), à leurs parents (par des capsules vidéo) et au personnel enseignant et non enseignant des écoles (par une formation donnée par le CALACS). L'objectif général du programme est de diminuer la tolérance sociale aux violences sexuelles dans les milieux scolaire et familial. Les ateliers donnés aux jeunes de secondaire 2 visent à comprendre la problématique des agressions à caractère sexuel et la notion de consentement.





Pour en savoir plus

Critères	Avantages
Être âgée de 18 ans ou plus	Reprendre du pouvoir sur sa vie de façon individuelle et collective
Avoir suivi les formations obligatoires des militantes et la formation Empreinte	Participer à la conscientisation des adultes de demain sur les agressions à caractère sexuel
Être disponible de jour, la semaine	Augmenter son pouvoir d'agir et sa confiance en coanimant devant des classes d'adolescentes et adolescents
Être en mesure de se déplacer par ses propres moyens dans les différentes MRC	Collaborer avec des femmes engagées

Description détaillée des activités	Temps d'implication
Participer à la formation de base	±7h (selon l'horaire)
Participer à la formation Empreinte	±3h30 (selon l'horaire)
Observer deux ateliers de prévention	1h15 par ateliers + transport 4hrs au total (de jour)
Rencontrer la ou les travailleuses coanimatrice(s)	Environ 1h par travailleuse ou atelier
Effectuer minimalement une rencontre de suivi de son militantisme et une rencontre annuelle bilan	Prévoir au moins 2 rencontres de 1 heure - plus au besoin
Inscrire ses disponibilités et intérêts pour les ateliers lors des réceptions de courriels	15 min par courriel



Comité lutte

(6 militantes, 2 travailleuses)

Le comité lutte c'est...

- Lutter contre la violence sexuelle en participant activement à la création et à l'organisation de diverses activités de lutte auprès de la population, notamment :
 - La Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes (JACVSFF) (3e vendredi de septembre);
 - Les 12 jours d'action contre la violence faites aux femmes du 25 novembre au 6 décembre;
 - La journée internationale des droits des femmes, 8 mars, en collaboration avec le Comité local d'actions féministes (CLAF);
 - Et plusieurs autres actions de lutte.
- Sensibiliser la population à la réalité des agressions à caractère sexuel en prenant part à ces diverses activités.

La militante au comité lutte...

- Utilise sa fibre féministe et créative pour élaborer les préparatifs et collaborer à l'organisation liée aux événements de lutte :
 - Par le biais d'échanges et discussions avec les autres membres du comité;
 - Par la fabrication de matériel de lutte;
 - Par des tâches reliées à leur publicité.

Exemples d'actions :

- Marche avec prise de parole;
- Théâtre de rue;
- Kiosque de sensibilisation;
- Soirée sur l'exploitation sexuelle avec diffusion d'un film;
- Sketch sur la situation des femmes;
- Lecture de textes lors du 6 décembre;
- Participation à l'organisation du 8 mars;
- Distribution de rubans blancs.





Pour en savoir plus

Critères	Avantages
Être âgée de 18 ans ou plus	Reprendre du pouvoir sur sa vie de façon individuelle et collective
Avoir suivi les formations obligatoires des militantes	Participer à la transformation sociale
Être disponible de soir et parfois de jour (selon l'événement)	Développer un sentiment de solidarité, d'entraide et de reprise de pouvoir
Être en mesure de se déplacer par ses propres moyens dans les différentes MRC	Collaborer avec des femmes engagées

Description détaillée des activités	Temps d'implication
Participer à la formation de base	±7h (selon l'horaire)
Rencontrer une travailleuse du comité pour la mise à jour des activités et du calendrier du comité	Environ 1h
Effectuer minimalement une rencontre annuelle bilan	1 heure ou plus au besoin
Participer aux rencontres de comité (environ 10 à 12 rencontres)	2 à 3 heures, en moyenne une fois par mois, parfois plus
Participer aux activités de lutte (3 activités)	Environ 5 heures au total dans l'année
Effectuer, à la maison, des tâches de préparation pour les activités	Prévoir un 5 heures environ à la maison



Comité vie associative

(4 militantes, 2 travailleuses)

Le comité vie associative c'est...

- Développer le sentiment d'appartenance des membres par des activités pour les membres et les militantes;
- Développer la vie démocratique par des activités pour les membres (cafés-rencontres), des moyens de communication avec les membres (infolettres), etc.

La militante au comité vie associative...

- Prépare, organise et participe à des activités pour les membres et les militantes (Fêtes de reconnaissance, soirée pour les membres, etc.);
- Participe aux cafés-rencontres et différents lieux de vie associative;
- Organise toutes autres activités spéciales en lien avec la vie associative ou démocratique du CALACS.





Pour en savoir plus

Critères	Avantages
Être âgée de 18 ans ou plus	Reprendre du pouvoir sur sa vie de façon individuelle et collective
Avoir suivi les formations obligatoires des militantes	Participer à la vie démocratique du CALACS
Être disponible de soir principalement	Contribuer à un lieu d'échanges
Être en mesure de se déplacer par ses propres moyens dans les différentes MRC	Tisser des liens et briser l'isolement
	Collaborer avec des femmes engagées

Description détaillée des activités	Temps d'implication
Participer aux formations	±7h (selon l'horaire)
Rencontrer la travailleuse sur le comité pour une mise à jour des activités et du calendrier	Environ 1h
Effectuer minimalement une rencontre annuelle bilan	1 heure ou plus au besoin
Participer aux rencontres de comité (environ 15 rencontres)	2 à 3 heures par rencontre
Participer aux activités (2 cafés-rencontres par année, une fête de reconnaissance et activité pour les membres)	Environ 12 à 15 heures dans l'année
Effectuer, à la maison, des tâches de préparation pour les activités	Prévoir un 5 heures environ à la maison



Conseil d'administration

(6 militantes élues, 1 travailleuse et 1 coordonnatrice sans droit de vote)

Le conseil d'administration (C.A.) c'est...

- Administrer les affaires de la corporation;
- Poser tous les actes, autres que ceux réservés à l'assemblée générale, que la corporation est autorisée à exercer et à poser conformément à la loi, à ses lettres patentes et à ses règlements;
- Agir conformément aux objectifs définis par l'assemblée;
- Administrer les finances;
- Préparer les prévisions budgétaires;
- Comblar les vacances au sein du conseil d'administration;
- Accepter et expulser les membres;
- Représenter la corporation auprès du gouvernement, des médias, des organismes du milieu et du public en général;
- Embaucher et établir les conditions de travail des travailleuses;
- Déterminer les politiques et s'assurer du respect de celles-ci;
- Effectuer tout autre acte jugé pertinent pour le bon fonctionnement de la corporation.

La militante au conseil d'administration...

Par sa capacité d'affirmation, de donner son opinion, de discernement et par sa vivacité d'esprit...

- Participe activement aux prises de décisions et aux propositions concernant le CALACS (fonctionnement, lieu, finance, ressources humaines);
- Participe à différents comités selon les besoins (ressources humaines, embauche, politique de condition de travail, planification stratégique, etc.);
- Prend des décisions en fonction du processus décisionnel de l'organisme;
- Priorise et considère l'organisme (dans son ensemble) au cœur de ses décisions;





Pour en savoir plus

Critères	Avantages
Être âgée de 18 ans ou plus	Reprendre du pouvoir sur sa vie de façon individuelle et collective
Avoir suivi les formations obligatoires des militantes	Développer sa capacité d'affirmation et donner son opinion
Être disponible de soir principalement et parfois de jour pour d'autres comités	Agir en tant qu'employeur de l'organisme
Être membre active	Contribuer à la mission
Être élue à l'assemblée générale	Collaborer avec des femmes engagées
Atout	
Posséder une bonne connaissance de l'approche féministe, des organismes communautaires, en politique et/ou en finance	

Description détaillée des activités	Temps d'implication
POUR UN MANDAT DE 2 ANS	
Participer aux formations	±7h (selon l'horaire)
Rencontrer la coordonnatrice pour une mise à jour des dossiers et du calendrier	Environ 1h
Participer aux rencontres de C.A. (au minimum de 8 rencontres dans l'année)	3 heures par rencontre
Participer aux différents comités (RH, embauche, politique de condition de travail, planification stratégique, etc.)	Environ 1 fois par mois selon le besoin ou le comité
Effectuer les lectures et se préparer aux rencontres	Environ 1h par rencontre
Être assidue à répondre aux courriels	Environ 15 min par courriel
Effectuer minimalement une rencontre annuelle bilan	1 heure ou plus au besoin

